

Image not found or type unknown



Congés et chômage technique

Par **GIBE**, le **18/03/2009** à **11:13**

Bonjour à tous,
mon entreprise envisage une période de chômage technique. Il me reste des congés et la question se pose de savoir si l'on peut utiliser ces congés afin d'éviter une baisse de salaire. De plus, est il obligatoire que l'ensemble des salariés solde ses CP pour que l'administration prenne en compte la demande de l'entreprise.
Je vous remercie par avance des informations ou des sites à consulter pour m'éclairer.